Chavouot…
Littéralement ce mot signifie semaine. Pourquoi célébrer des « semaines » ?
Toutes les fêtes juives s’inscrivent dans un période calendaire très précise, celle-ci encore davantage car la célébration de chavouot nécessite de compter !

Dans la sidra Emor (Vayikra / Lévitique 23), le passage sur Chavouot apparaît au cœur du calendrier des fêtes. Voici ce qui est dit :

> «*Vous compterez depuis le lendemain du Shabbat… sept semaines complètes… jusqu’au lendemain de la septième semaine : cinquante jours ; alors vous offrirez une offrande nouvelle à l’Éternel.*» (Lévitique 23:15-21, résumé)

C’est le commandement du compte du Omer – *Sefirat ha-Omer*.

Compter !

Quoi et pourquoi ?

Attardons-nous sur ce compte du Omer car, comme nous allons le voir, ce n’est pas tant la fête de Chavouot en elle-même qui est importante, c’est le chemin qui nous y conduit…

Les Hébreux sont sortis d’Égypte et les juifs du monde entier ont célébré cette délivrance de l’esclavage en se réunissant autour du rituel de la fête de Pessa’h.

La Torah ordonne de compter sept semaines à partir du lendemain de Pessa’h. Alors les Hébreux ont compté.

Au terme de ce comptage appelé « Compte de l’Omer »[1] qui se résume ainsi – 7 semaines à raison de 7 jours par semaine – ils ont atteint les 49 jours qui les séparent de Pessa’h. Puis vient le 50e jour : Chavouot – שבועות –*Fête des semaines mais aussi* fête des prémices / fête de la moisson[2].

La tradition rabbinique, à partir des calculs chronologiques de l’Exode 19, relie ensuite le cinquantième jour après la sortie d’Égypte à la révélation du Sinaï. C’est ainsi que Chavouot devient « zman matan toraténou »*— le temps du don de notre Torah.*

De nombreux commentateurs ont vu dans ce « calendrier » un mouvement tout à fait symbolique qui va de la sortie d’Égypte vers la liberté, puis le compte du Omer et la révélation du Sinaï avec l’acceptation de la Torah. De la libération physique de l’esclavage en Égypte pour atteindre une libération morale et spirituelle.

Cette idée d’un mouvement en trois temps (Exode → maturation → Sinaï) est très largement partagée, sous des formes différentes, chez de nombreux commentateurs classiques et modernes.

On peut citer Ramban (Nahmanide)[3] qui insiste sur le fait que la sortie d’Égypte n’est pas une fin en soi, elle vise l’arrivée au Sinaï. La délivrance du peuple Hébreu n’arrive que pour le conduire vers la révélation.

Le Maharal de Prague[4], quant à lui, développe une lecture philosophique de ce passage de l’état d’esclavage au don de la Torah : Pessa’h représentant la naissance physique d’Israël, Chavouot la naissance spirituelle et l’Omer le processus intermédiaire nécessaire, le pont indispensable entre les deux conditions.

Plus près de nous, on peut citer Rabbi Samson Raphael Hirsch[5] qui voit dans le compte du Omer une éducation progressive de la liberté, la discipline comme condition de la vraie liberté et la Torah comme finalité de l’émancipation. Cela revient à poser que la liberté sans loi reste incomplète et instable[6].

Cette lecture structurée du temps biblique est aussi celle développée par Elie Munk[7]. Pour lui, le compte des 49 jours n’est pas un simple décompte : il marque une maturation du peuple, il relie la liberté physique à une liberté spirituelle et il transforme une sortie historique en préparation intérieure.

Pessa’h en tant que naissance de la liberté → le compte du Omer comme travail intérieur, un cheminement → Chavouot un aboutissement spirituel avec la responsabilité assumée du Don de la Torah.

On peut relier également ce décompte au cycle naturel du temps. Chavouot arrive après Pessa’h (le printemps) et à la suite de 7 semaines de croissance – 7 x 7 = 49

– un nombre qui correspond au cycle complet avant la récolte (germination-maturation-récolte).

Dans toutes ces approches on perçoit combien le temps – זְמַן (zman) – n’est pas neutre. Il est à la fois éducatif et transformateur. Il a inscrit les Hébreux dans ce qu’on pourrait nommer « un parcours pédagogique » où la dimension historique devient un processus de formation spirituelle.

Chavouot, c’est quand ?

Pour poursuivre dans cette idée du temps comme élément structurant[8] de Chavouot, nous pouvons revenir sur la date précise de la célébration de Chavouot.

Dans le livre la »voix de la Torah », Vayikra, sidra Emor il existe une note intéressante du rabbin Elie Munk sur Chavouot relative à l’absence de date fixe explicite pour Chavouot dans la Torah et à la question du 6 ou 7 Sivan liée au jour ajouté par Moïse.

« Arrivée à cette fin, nous avons accompli la mitsva qui nous rend dignes de recevoir une nouvelle fois la Torah. Nous avons employé la liberté reçue à Pessa’h à la remplir d’un contenu qui nous fait mériter la fête de Chavouot »[9].

« […] C’est pourquoi nous fêtons Chavouot à la fin du quarante-neuvième jour, soit le 6 Sivan, alors que la Torah nous a été donnée selon Rabbi José[10] *le 7 Sivan. La raison en est que ce jour représente les longs préparatifs que nous nous imposons pour accueillir la Torah et incarne ainsi le principe de la crainte de Dieu. »*

la Torah ne dit pas “le 6 Sivan”, elle dit “après 50 jours”. La fête de Chavouot est donc construite non pas sur une date explicite, mais sur un principe *« vous compterez 50 jours »*[11]

Moïse ajoute un jour supplémentaire de séparation/préparation (*hosif yom eḥad mida‘ato*— «*il ajouta un jour de sa propre initiative*». En cela il change la date « historique » mais le 50e jour reste fixé par la Torah.

Il est à remarquer que, dans la tradition rabbinique, Dieu aurait approuvé l’initiative totalement personnelle de Moshé.

On peut donc distinguer deux choses :

- La fête de Chavouot (déterminée par le compte de 50 jours de la Torah ; aujourd'hui fixée au 6 Sivan dans le calendrier rabbinique).

– La date historique exacte du don de la Torah, qui fait l'objet d'une maḥloqet (controverse) talmudique : 6 ou 7 Sivan.

Elie Munk éclaire cette question en écrivant « *La Torah, en tant qu'œuvre métaphysique, ne tolère pas de fixation dans les dimensions du temps et de l'espace. De même que la date de sa promulgation n'a été déterminée que par approximation, ainsi le lieu de son don est encore entouré de mystère. On ne peut établir laquelle, d'entre les six et sept Sivan, est la date exacte de promulgation, du fait que Moïse a ajouté un jour de son propre chef…La seule certitude qu'on ait quant au lieu, c'est qu'il se situe dans le désert, terre qui appartient à tout le monde…*»[12]

Sans pouvoir trancher sur ce point, on peut considérer que Chavouot ne dépend pas d'un évènement historique exact au jour près, mais d'un processus de temps compté.

Ce qui signifie que l'essentiel n'est pas "quand" (la date de la fête) , mais comment on y arrive (le décompte du temps)**.**

Ce qui compte ce n'est pas le but à atteindre mais le chemin pour atteindre ce but.

Chavouot ou la naissance de la responsabilité comme forme accomplie de la liberté

Dans le livre de l'Exode, la sortie d'Égypte représente l'accession à la liberté physique.

Puis une transformation graduelle entre sortie d'Égypte et Sinaï va s'opérer avec le Don de la Torah qui structure cette liberté autour de commandements (mitzvot), dans une Alliance qui transforme cette liberté physique en responsabilité morale.

Le Don de la Torah dans le Sinaï représente ce moment fondateur où un peuple, les Hébreux, reçoit non seulement une loi mais aussi un cadre moral et politique extrêmement exigeant fondé sur le principe de responsabilité qui rejoint, par certains aspects le principe posé par Max Weber[13] qui parle d'« éthique de responsabilité ».

Et c’est bien le fondement même de cette réception de la Torah : celui d’accepter d’être lié à une exigence éthique, de porter une responsabilité collective et d’inscrire cette responsabilité dans la durée dans un monde complexe et parfois hostile.

Cet engagement du peuple Hébreu sur le chemin de la Torah se fait avant même qu’il en est la compréhension totale : *« Nous ferons et nous écouterons » (na‘asseh venishma)*[14]*.*

L’acceptation d’une responsabilité avant même d’en connaître et d’en comprendre tous les aspects, est un modèle de responsabilité choisie, rendue possible par un long processus de maturation vécu à travers l’Omer.

Elle introduit une dimension philosophique au principe de liberté : avant le Don, la liberté signifiait « absence de contrainte ». Avec le Don, cette liberté se vit dans la capacité d’assumer une mission.

On passe de « je peux faire ce que je veux » à « je peux répondre de mes actes en tant qu’individu responsable ».

C’est pourquoi, chaque année, cette fête nous invite à interroger non seulement notre héritage – le judaïsme vit d’enseignement et de mémoire – mais aussi la manière dont nous le faisons vivre dans le monde aujourd’hui. Nous sommes ainsi comptables de ce que nous transmettons et de la manière dont nous vivons nos actes pour nous-mêmes et pour autrui.

En cela Max Weber ne dit pas autre chose : « Je dois répondre des conséquences prévisibles de nos actes. »

La liberté suppose l’égalité

Un thème central de Chavouot est l’égalité. Tous sont égaux dans la réception de la Torah. Exode 20,15 le précise très clairement : “*Tout le peuple voyait les voix*”. Et de la même manière c’est le peuple entier “*qui répond d’une voix unanime : tout ce que qu’a dit haChem nous le ferons*”[15], ou encore « *Israël campa là face à la montagne* »[16] et Rachi de traduire : «*Comme un seul homme avec un seul cœur.* » Le texte du Deutéronome 16,11 renforce cette idée : « *Tu te réjouiras devant l’Éternel, toi, ton fils, ta fille, le lévite, l’étranger, l’orphelin et la veuve…* »

Le midrach insiste sur cette dimension : "« *Hommes, femmes, enfants et nourrissons étaient présents au Sinaï.* »[17]. Et c'est bien pourquoi la Torah a été donnée dans le désert. Le désert est d'abord un lieu de silence où il est plus facile d'entendre la voix de la Transcendance. Mais le désert est aussi un lieu qui appartient à tout le monde, où tout le monde est confronté aux mêmes conditions de vie.

Mais cette égalité dans la réception n'est pas utopique. Tout le monde entend, mais tout le monde ne comprend pas de la même façon. « *La voix sortait et chacun l'entendait selon sa propre force* »[18].

Ce midrach reprend cette idée en l'exprimant autrement à la manière du Talmud de Babylone : « *Chaque parole se divisait en soixante-dix langues.* » Cela peut se comprendre de deux manières différentes, toutes les deux parfaitement acceptables .

- Soit d'un point de vue universel qui confirme l'égalité de tous devant la Révélation. Ce point de vue est renforcé par le fait que les convertis futurs étaient aussi présents au Sinaï.
- Soit du fait que chacun pourrait l'entendre (le comprendre) à sa façon ou selon ses capacités.

La Torah n'est pas donnée à une élite. Elle n'est pas réservée à une caste de savants, de prophètes ou de prêtres.

Les règles de Chavouot

Chavouot est directement liée aux rythmes naturels. C'est une fête où l'humain reconnaît les bienfaits de la nature et remercie la Transcendance pour ce qu'elle produit.

C'est pourquoi, les différents noms qu'on lui attribue marque ce lien homme / nature.

Dans Lévitique 23 et dans le Deutéronome 16, Chavouot est décrite comme :

- La fête des semaines – Hag Hachavouot : « *Tu auras une fête des Semaines, pour les prémices de la récolte du froment* » (Exode 34,22)
- La fête des prémices – Yom habikourime : « *Au jour des prémices […], à la fin*

de vos semaines, il y aura pour vous convocation sainte : vous n’effectuerez aucun travail » (Nombres 28)
- La fête de la moisson – Hag hakatsir : « *puis la fête de la Moisson, prémices de tes récoltes, que tu auras semées dans la terre* » (Exode 23,16)
- La fête du don de la Torah – Zeman matane toratenou : « Le jour de la fête de Chavouot, époque du don de notre loi, convocation sainte » (rituel de Chavouot)

Théologiquement, Chavouot est une fête fondamentale mais, contrairement à d’autres fêtes, elle comporte peu de rites visuellement spécifiques et elle n’est marquée par aucune mitzva particulière, contrairement à Pessa’h ou à Souccot.

Elle est réduite à sa plus stricte expression : la cessation de tout travail.

Il est d’usage d’étudier la Torah plus que d’habitude les trois jours précédant Chavouot, afin de se préparer à la réception de la Torah. La veille de Chavouot ainsi que toute la nuit doit être consacrée à l’étude.

On fleuri les synagogues et les maisons en souvenir du Mont Sinaï recouvert de verdure lors de la révélation mais aussi en souvenir des prémices.

Il est d’usage de consommer des aliments lactés le jour de Chavouot car la Torah est comparée au miel et au lait « *du miel et du lait sont sous ta langue* » (Cantique des Cantiques).

On peut noter que la valeur numérique du mot « halav » (le lait) est égale à 40 – allusion aux quarante jours durant lesquels Moïse étudia la loi sur le Mont SinaÏ.

La lecture des Dix Commandements à Chavouot est l’un des moments centraux de la fête, précisément parce que Chavouot est devenue, dans la tradition rabbinique, « le temps du don de notre Torah » (*zeman matan toraténou* — זמן מתן תורתנו).

Cette lecture n’a pas seulement pour but de commémorer un évènement passé mais d’actualiser la présence juive au Mont Sinaï, de réaffirmer l’Alliance dans la conscience juive : « chaque génération se tient de nouveau au Sinaï », cela signifie : « *Ce n’est pas avec vous seuls que je conclus cette alliance…mais avec celui qui est ici aujourd’hui avec nous…et avec celui qui n’est pas ici aujourd’hui avec nous.* »[19], ce qui signifie, pour la tradition rabbinique que « les générations futures étaient aussi incluses dans l’Alliance ».

La lecture de la meguilat de Ruth (qui n’est lu, en diaspora, que le deuxième jour de Chavouot) constitue un moment important de ce temps de fête. Une partie du récit se déroule durant la moisson du blé. C’est une manière de dire que la Torah est offerte aux enfants des nations, et Ruth représente un modèle d’intégration au peuple d’Israël, lorsqu’elle déclare à Naomi, sa belle-mère : «*Là où tu iras, j’irai ; là où tu passeras la nuit, je passerai la nuit ;Ton peuple sera mon peuple, ton Dieu sera mon Dieu* »[20].

Le texte dit clairement une adhésion libre, égale, responsable et relationnelle et fait écho au thème central de la fête de Chavouot.

Ce texte est lu à Chavouot car, comme le peuple Hébreu l’a fait dans le Sinaï en acceptant la Torah, Ruth accepte librement le peuple et le Dieu d’Israël. Et comme Israël au Sinaï avec « *Na‘asseh venishma* », Ruth entre dans une alliance et un engagement.

La symbolique de Chavouot résonne fortement avec plusieurs questions très actuelles de nos sociétés modernes, même en dehors d’un cadre religieux.

Cette fête parle au fond de thèmes universels : la liberté, l’égalité, la responsabilité, le rapport au savoir, la transmission.

Mais la liberté ne peut s’exercer hors d’un cadre éthique – être libre ne dit pas comment vivre libre. En cela cette question rejoint certains de nos débats contemporains autour de la liberté individuelle, sur la conciliation entre droits individuels et responsabilité collective, sur ce qui fonde une société juste.

Dans des sociétés modernes, telles que nous les connaissons, très centrées sur l’autonomie individuelle, Chavouot rappelle qu’une liberté sans principes communs, sans valeurs partagées, peut devenir désorientation, fragmentation, anomie ou domination du plus fort.

De même, en mettant l’Étude au centre de la fête (la tradition de passer la nuit à étudier symbolise que le savoir demande effort, dialogue et transmission), Chavouot valorise l’idée d’une étude lente et exigeante dans un monde saturé d’informations rapides, où l’immédiateté devient signe de vie.

NOTES :

1. עומר , Omer signifie à l’origine une mesure de grain, comparable à une gerbe ou à une quantité d’orge récoltée. Dans la Bible hébraïque, un *omer* était l’offrande d’orge apportée au Temple de Jérusalem au début de la récolte, juste après Pessa’h. ↩
2. Nous reviendrons sur ce point plus tard dans le texte. ↩
3. Ramban (de son vrai nom Rabbi Moché ben Naḥman, aussi appelé Naḥmanide) est l’un des plus grands sages du judaïsme médiéval, né en 1194 à Gérone (Espagne) et mort vers 1270 en Terre d’Israël. ↩
4. Maharal de Prague (1512–1609), de son vrai nom Rabbi Yehouda Loew ben Bezalel, figure majeure du judaïsme de la Renaissance, est l’un des plus grands penseurs du judaïsme ashkénaze. ↩
5. Rabbi Samson Raphael Hirsch (1808–1888) est un grand rabbin allemand du XIXe siècle et l’un des penseurs majeurs du judaïsme moderne orthodoxe. ↩
6. Voir son commentaire sur le Lévitique (Vayikra), au chapitre 23, dans la sidra Emor ↩
7. Elie Munk (1900–1981), rabbin orthodoxe français d’origine allemande, est un important auteur de commentaires sur la Torah au XXe siècle. Il est l’auteur de *La Voix de la Torah*, ouvrage de référence en français. ↩
8. Cette idée du temps structurant s’oppose à la notion de temps cyclique dans la philosophie grecque. ↩
9. Elie Munk, La voix de la Thora, p. 224. ↩
10. Rabbi Yossi bar Halafta (souvent appelé en français Rabbi Yossi ou Rabbi José) est un grand sage de la période de la Michna, au IIe siècle en Galilée. Il était élève de Rabbi Akiva et de ses disciples. Rabbi Yossi soutient que le don de la Torah a eu lieu le 7 Sivan car il considère que Moïse a ajouté un jour de préparation,ce jour supplémentaire décale la date de la révélation. ↩
11. Lévitique, chap. 23 ↩
12. Elie Munk, La voix de la Thora, p. 225 ↩
13. Max Weber dans Le savant et le politique. Plus précisément, le principe de responsabilité apparaît surtout dans la conférence «La politique comme vocation», prononcée en 1919 à Munich. ↩
14. Cela est rapportée dans le Talmud (traité Shabbat 88a) comme la réponse du peuple d’Israël lors de l’acceptation de la Torah au mont Sinaï. ↩
15. Exode 19,8 ↩

16. Exode 19,2 ↩
17. voir Mekhilta de Rabbi Ishmaël, Yitro 19 ↩
18. Chemot/Exode Rabbah 5:9 ↩
19. Deutéronome, 29, 13-14 ↩
20. Ruth 1:16 ↩

Previous post in series: ‹‹Precedent Next post in series: Suivant››

Auteur/autrice

- 
  Sarah Toubol